



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour l'année 2024/2025



Concerne les enfants nés en 2021 ou avant.

Documents à fournir lors de l'inscription en mairie :

- **Copie livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant**
- **Un justificatif de domicile de moins de 3 mois**
- **Certificat de radiation si changement d'école**

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré.

**APRES INSCRIPTION EN MAIRIE, L'ECOLE PRENDRA CONTACT, PAR
TELEPHONE, AVEC LES FAMILLES
POUR FIXER UN RENDEZ-VOUS INDIVIDUEL**